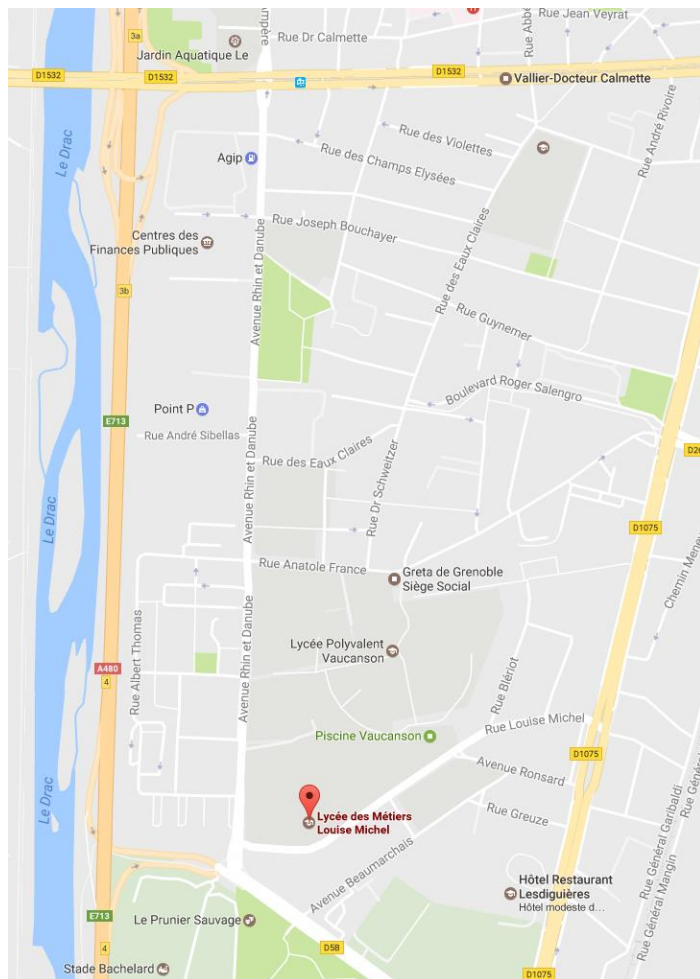


Section Scolaire Sportive Multisport

GÉNÉRATION
2024

lycée des Métiers

Lycée Louise Michel
Un tremplin pour l'avenir



Journée
Portes Ouvertes

Samedi 8 mars 20
8h30-12h30

Présentation du Lycée à l'Amphithéâtre :

- 9h00
- 10h00
- 11h00

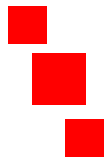
30 rue Louise Michel 38100 Grenoble

Tél. : 04 38 12 36 00

<http://louise-michel.elycee.rhonealpes.fr/>

Mail : ce.0380034f@ac-grenoble.fr





Post Troisième



Voie Générale et Technologique

Enseignements optionnel en 2nde :

- Management
- Sciences de Laboratoire
- Santé Social

Différentes filières:

- STMG : Sciences et Technologies du Management et de la Gestion (section ESABAC italien)
- STL : Sciences et Technologies de Laboratoire
- ST2S : Sciences et Technologies de la Santé et du Social



Les poursuites d'études dans le cadre du Lycée Réseau (Louise Michel, Vaucanson, Eaux-Claires)

- **Le baccalauréat général** avec les Enseignements de spécialité : *HG, GEOPOL & Sciences PO, HUMANITE, LITT, PHILO, LLC Etrangères, MATHS, PHYS-CHIM, SVT, SES, NUM & Sciences INFO, SI.*
- **Des baccalauréats technologiques :**
STMG ; STL ; STI2D ; ST2S.



Section scolaire sportive multisport



Entrée en seconde générale et technologique

Une structure aménagée pour mener à bien le double projet : scolaire et sportif.

- 2 classes de 2de GT bénéficient d'un emploi du temps aménagé.
- Une plateforme numérique MOODLE pour aider les élèves lors des absences pour les compétitions sportives.
- Un enseignant référent en EPS qui coordonne les informations à destination des équipes pédagogiques et des clubs.
- Un partenariat avec l'UGA : accompagnement à l'orientation pour permettre à chaque lycéen de choisir une filière d'études qui convient à son projet professionnel, avec les aménagements nécessaires au regard de ses contraintes sportives.
- Une possibilité d'accueil en internat.



Les dossiers sont à retirer auprès des collèges ou des clubs à partir du 03 février 2020.

Les dossiers sont à déposer au club pour transmission au lycée Louise Michel pour le 04 mai 2020.

Les décisions d'affectation seront arrêtées par l'IA-DASEN de l'Isère et communiquées aux familles le 30 juin 2020.

